



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL

La participation des personnes accompagnées à la formation des travailleurs sociaux

Guy Chauvin - Julien Lenfant
Jacqueline Grebert - Nathalie Jami

- ➔ Présentation des partenariats IMF –
AFORIS PACA- CRPA
- ➔ Les éléments de contexte
- ➔ Les questionnements
 - participation
 - postures et éthique
- ➔ Illustration d'expériences pédagogiques
innovantes

Présentation des partenariats

- L'Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social
- UNAFORIS et AFORIS PACA
- Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées

Présentation des partenariats

- Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies ou accompagnées (CCPA) a été créé en 2010 et déployé sur les territoires (CCRPA) dès 2011.
- Objectifs : la participation des personnes à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.
- En région PACA, les organismes de formation participent à son action et sont représentés au COFIL. Ce projet est porté par la plateforme AFORIS PACA et formalisé par une convention cadre.

Les contributions du CRPA

Les membres du CRPA PACA ont proposé des contributions sur les thèmes suivants:

Le maintien dans le logement — La participation des personnes accueillies/ accompagnées — L' accès à la santé — L'entrée et la sortie de l'hôpital — Le maintien des liens entre parents et enfants en cas d'hospitalisation — La place de la personne accompagnée pour un accompagnement social réussi — L' accès à l'alimentation — Les violences et leurs conséquences — L' accès aux modes de garde et familles en situation de précarité — La conciliation entre droits individuels et accompagnement en collectif - Nouvelles technologies, dématérialisation et accès aux droits — La mixité dans les structures - ...

Pour participer contactez-nous

URIOPSS Provence Alpes Côte d'Azur

Géraldine MEYER

04 96 11 02 34

g.meyer@uriopss-pacac.asso.fr

Prise en charge de tous les frais
(déplacement, hébergement et repas)
liés à la participation aux réunions du
CRPA ou du CNPA.



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

Le CRPA, c'est quoi?

C'est une rencontre, tous les 3 mois, de personnes accueillies/accompagnées et de professionnels qui font, ensemble, des propositions concrètes pour faire évoluer les politiques publiques qui les concernent.

« Ce qui est fait pour nous sans nous est fait contre nous » Nelson Mandela

Les ambitions du CRPA

Une co-construction entre administrations, associations et personnes accueillies.

Un contact direct avec les personnes concernées par les politiques publiques.

Une évaluation des politiques publiques par les personnes concernées.

Une communication avec les pouvoirs publics dans une démarche de citoyenneté pour améliorer les choses.

Qui peut y participer?

* Personnes accueillies ou accompagnées (ou l'ayant été) par les associations

* Salariés/ bénévoles des associations

* Représentants des fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social

* Les représentants de l'Etat et des collectivités locales

La démarche vise à recueillir une diversité des points de vue sans prétendre à une représentativité exacte des situations.

Quel intérêt pour les participants?

Une occasion d'exprimer son point de vue de manière libre dans un espace de réflexion et de débat.

Une participation à une action citoyenne.



4 réunions par an

40 personnes par réunion

Des réunions dans les départements de la région PACA

1 Conseil Régional des Personnes Accompagnées/accueillies (CRPA) par région

1 Conseil National des Personnes Accompagnées/accueillies (CNPA) à Paris

Des méthodes de travail adaptées, dans une ambiance conviviale

Inscription obligatoire

(Nombre de places limité)

Le contexte de la démarche

- Le *Plan d'action en faveur du travail social et du développement social* dans son axe 1 prévoit de «*Faire participer les personnes et mieux les accompagner* ». Il encourage des interventions dans les formations initiales et continues (interventions « *obligatoires* » à partir de septembre 2017)
- **Un intérêt pédagogique :**
 - ✓ **La notion est transversale et les valeurs** promues par le travail social intègrent cette dimension au cœur de toutes interventions
 - ✓ la participation est selon B Benattar « un trésor de sens commun », un mot qui a une notoriété

Questionnements

La participation des personnes accompagnées dans la formation

- Qu'entends t on par participer ? pour quelle place ?
- Les personnes sont elles *sujet d'étude* ou *sujet acteur* ou *expert* ?
- Quel(s) intérêt(s) à la rencontre pour les étudiants dans les organismes de formation ?
- Peut-on parler de co construction d'un contenu de formation ?
- Quelle place les personnes accompagnées peuvent-elles avoir dans l'évaluation des stages ?

Les postures des acteurs

- Le formateur ou le professionnel qui intervient dans les centres de formation serait-il un expert de l'intervention sociale ?
- Peut-on parler de co-expertise ? Ou d'expertise partagée ?
- Faut-il être un expert pour être légitime ?
- Un questionnement éthique sur la posture de formateur : N'y a-t-il pas un risque de stigmatisation de ces personnes quand elles interviennent à ce titre avec des étudiants ?

Sur la notion d'expert :

Le Développement du Pouvoir d'Agir peut contribuer à cette réflexion :

Claire Jouffray (2014) propose de différencier la posture du travailleur social qui peut être un expert *de* l'intervention sociale mais pas *dans* l'intervention sociale :

« *c'est par sa capacité à s'appuyer sur l'expertise expérientielle des personnes qu'il accompagne que le travailleur social tire son expertise de l'intervention professionnelle* ».

Expert, Etymologiquement vient de « ex peritia » : *qui sait par expérience* (cf dictionnaire étymologique de la langue française Mazure Adolphe, cité dans « développement du pouvoir d'agir » de Claire Jouffray).

Développement du Pouvoir d Agir

Yann Le Bossé théorise cette pratique dans une logique ascendante en partant **de savoirs expérientiels** et de pratiques de terrain.

Il propose une « ***remise en question des finalités des pratiques*** ».

Le DPA est présenté à la fois comme une démarche, un processus mais aussi une finalité : « ***cette approche ne vise pas à faire plus avec moins mais faire mieux avec autant*** » Chacun peut enrichir l'autre.

Expériences pédagogiques innovantes

Journée culturelle du 8/3/16

« La participation »

Présentation du film réalisé lors de cette journée

Expériences pédagogiques innovantes

Séquence du 19/9/16

Présentation d'une journée en transversalité des étudiants de Niveau 3 avec la participation de professionnels et de membres du COPIL du CCRPA.

- **Jacqueline Grebert : j.grebert@imf.asso.fr**
- **Nathalie Jami : n.jami@imf.asso.fr**
- **Guy Chauvin**
- **Julien Lenfant**
- **E-team :**
<http://en.unesco.org/inclusivepolicylab/e-teams/participation-des-personnes-accompagn%C3%A9es-%C3%A0-la-formation>